



**Programme des
Nations Unies
pour l'environnement**

EP



UNEP(DEPI)/MED WG.400/6
20 juin 2014
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS



PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche

Ankara (Turquie), 26-27 juin 2014

Rapport du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche

Table des Matières

	Pages
Rapport	1 -4
Annexes	
Annexe I Liste des participants	
Annexe II Ordre du jour	
Annexe III Conclusions et Recommandations	

Introduction

1. La réunion du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche (**CORMON sur la Biodiversité et la Pêche**), tenue à Ankara, en Turquie, le 26 et 27 juin 2014, a été organisée en collaboration avec le gouvernement turc. L'objectif de cette réunion consistait à discuter des approches, méthodologies et des indicateurs communs spécifiques à la biodiversité et aux Espèces Non Indigènes (ENI), sur la base du projet d'Orientations de Surveillance proposée par le Secrétariat. La réunion visait également à apporter des informations et des opportunités pour formuler des commentaires à l'égard des Parties Contractantes portant sur le travail de surveillance actuel de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (**CGPM**).

Participation

2. Ont participé à la réunion des experts des Pays Contractants suivants: Albanie, Bosnie - Herzégovine, Egypte, Union Européenne, France, Israël, Italie, Liban, Etat de Lybie, Malte, Monténégro, Maroc, Slovénie, Espagne et Turquie.
3. L'Unité de Coordination du Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et le Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) étaient également représentés à la réunion.
4. Le Secrétariat de la Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM) était représenté à la réunion.
5. La liste des participants est jointe à ce rapport dans l'Annexe III.

Point 1 de l'ordre du jour: Ouverture de la Réunion

6. La réunion a été ouverte le jeudi 26 juin 2014, à 9.00 du matin. M. Murat Turan, prenant la parole au nom de la Direction Générale de la Gestion de l'Environnement en Turquie, a souhaité la bienvenue aux participants et a souligné que la Turquie était pleinement consciente de l'importance du processus de l'EcAp lancé dans le cadre de la Convention de Barcelone et a confirmé l'engagement de son pays à travailler pour le bien-être des populations de la Méditerranée, particulièrement à travers l'amélioration de la qualité de l'environnement marin et côtier.
7. Le Secrétariat du PNUE-PAM/Convention de Barcelone (le **Secrétariat**) a également souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé l'importance de cette première réunion de surveillance dans le domaine de la biodiversité dans la Méditerranée, après avoir brièvement décrit les résultats-clés du processus de l'Approche Ecosystémique (**EcAp**). En outre, le Secrétariat a brièvement décrit les objectifs de la réunion et a exprimé sa gratitude à la Turquie pour accueillir la réunion.

Point 2-3 de l'ordre du jour: Etendue et objectif de la réunion, élection des membres du Bureau et adoption de l'ordre du jour

8. Le Secrétariat a présenté l'Ordre du Jour Provisoire de la réunion figurant dans le document UNEP (DEPI)/MED WG 400/1 et l'Ordre du Jour annoté figurant dans le document UNEP(DEPI)/MED WG 400/2. Le déroulement de la réunion a été expliqué et les participants ont été appelés à revoir et à adopter l'Ordre du Jour. L'Ordre de Jour tel qu'il a été adopté par la réunion figure dans l'Annexe II du présent rapport, avec une présentation prévue dans le cadre des Autres Questions à traiter de la part de la CGPM, concernant leur travail de surveillance en cours dans le domaine de l'OE3.

9. La réunion a élu ses membres de bureau comme suit:

Président:	M. Murat Turan/Mme Nazli Yenel (Turquie)
Vice-présidents:	M. George Akl (Liban) et M. Leonardo Tunesi (Italie)
Rapporteur:	M. Borut Mavric (Slovénie)

Point 4 de l'Ordre du Jour: Introduction générale du projet de document d'Orientation de Surveillance et du processus prévu pour la surveillance de l'EcAp

10. Le Secrétariat a fourni un bref aperçu concernant le processus de l'application de la feuille de route de l'Approche Ecosystémique et les résultats prévus durant l'exercice biennal et au-delà. Dans le cadre de ce contexte, l'importance du processus a été mise en exergue, ainsi que le travail des CORMON pour se mettre d'accord sur un Programme Intégré de Surveillance et d'Evaluation pour la tenue de la prochaine Réunion des Parties Contractantes à la fin de l'année 2015 (COP19). Il a été souligné que les indicateurs communs ont été choisis durant la réunion du Groupe de Correspondance Intégré sur le BEE et les Objectifs, en février 2014, comme étant les indicateurs les plus mûres sur lesquelles la surveillance peut déjà commencer à partir de 2016. Ainsi, ils constituent la base du projet de document d'Orientation de Surveillance du Secrétariat.

11. En outre, le Secrétariat a souligné le fait que la préparation du projet de document d'orientation de surveillance en lien avec la biodiversité (et les espèces non indigènes) a largement profité d'un Atelier Scientifique co-organisé par les projets PERSEUS, IRIS- SES, DEVOTES et COCONET.

12. Le Secrétariat a présenté le document de travail de la réunion UNEP(DEPI)/MED WG.400/3, portant sur les orientations générales de surveillance du Secrétariat, applicables à tous les Objectifs Ecologiques et a demandé aux participants de faire part de leurs points de vue et de leurs recommandations concernant le projet d'orientations, disponible dans l'Annexe I de ce rapport.

Point 5 de l'Ordre du Jour: Orientations de surveillance en lien avec la Biodiversité: discussion du projet de Document d'Orientations sur l'OE1

13. Le Secrétariat a présenté le document de travail de la réunion UNEP(DEPI)/MED WG.400/4 "Orientation de Surveillance sur l'Objectif Ecologique 1: la Biodiversité" et a demandé aux participants de faire part de leurs points de vue et de leurs recommandations concernant le projet, disponible dans l'Annexe I de ce rapport.

14. Outre la recommandation susmentionnée, certaines Parties Contractantes ont estimé qu'il était important de noter que le rôle des communautés n'était actuellement pas suffisamment souligné, non seulement en relation avec la surveillance de la biodiversité, mais également en relation avec l'application des mesures de gestion pertinentes.

15. Une Partie Contractante a également demandé à s'assurer que les zones côtières et le développement d'activités côtières et leurs impacts soient effectivement traités.

16. Le Secrétariat a rappelé les participants de concentrer les discussions sur la surveillance et a proposé de les maintenir informés sur les autres aspects qui y sont liés. Il a rappelé également qu'ils seraient les bienvenus pour discuter les questions relatives à la gestion lors de la prochaine réunion du Groupe de Coordination de l'EcAp prévue en octobre, où le Secrétariat présentera son projet d'Analyse des écarts des Mesures de l'EcAp.

Point 6 de l'Ordre du Jour: Orientations de Surveillance en lien avec la Biodiversité: discussion du projet de Document d'Orientations sur l'OE1, avec un accent sur les indicateurs communs: aire de distribution de l'habitat et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat

17. Le Secrétariat a présenté la partie pertinente du document UNEP (DEPI)/MED WG.400/4 en détails, concernant les indicateurs communs: aire de distribution de l'habitat et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat. Il a demandé aux participants de faire part de leurs points de vue et de leurs recommandations sur le projet, disponible dans l'Annexe I de ce rapport.

18. En outre, certaines parties contractantes ont proposé des changements de terminologie des indicateurs ayant trait à la liste des habitats présentée afin d'éviter la confusion et d'être en harmonie avec le langage pertinent de la législation de l'UE ainsi que d'autres conventions internationales.

19. Le Secrétariat a expliqué que la terminologie était en harmonie avec celle du Protocole des ASP et de la Biodiversité de la Convention de Barcelone et a proposé d'apporter une plus grande explication dans le document d'Orientation sur les liens avec la terminologie de l'habitat utilisée dans l'UE.

Point 7 de l'Ordre du Jour: Orientations de Surveillance en lien avec la Biodiversité: discussion du projet de document d'Orientations sur l'OE1, avec l'accent sur les indicateurs communs: l'aire de distribution des espèces, l'abondance de la population et les caractéristiques démographiques de la population.

20. Le Secrétariat et le CAR/ASP ont présenté la partie pertinente du document UNEP(DEPI)/MED WG.400/4 en détails, concernant les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population. Les participants ont été appelés à exprimer leurs points de vue et à formuler leurs recommandations concernant le projet, disponible dans l'Annexe I de ce rapport.

21. En outre, les participants ont réagi très vite sur le besoin de prévoir des mises à jour éventuelles de la liste indicative des habitats et des espèces et ont demandé pour cela la formation de groupes d'experts en ligne, tels qu'énoncés à l'Annexe I, qui œuvreront en faveur de la mise à jour de la liste indicative des habitats et des espèces, sous l'animation d'un pays volontaire.

Point 8-9 de l'Ordre du Jour: Orientations de Surveillance en relation avec les Espèces Non Indigènes: introduction générale et discussion du projet de Document d'Orientations sur l'OE2, avec l'accent sur les indicateurs communs: tendances de l'abondance, occurrence temporelle et distribution spatiale d'espèces non indigènes, particulièrement dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et les voies pour la dissémination de telles espèces.

22. Le Secrétariat a présenté "L'Orientation de Surveillance sur l'Objectif Ecologique 2: "Espèces non indigènes" et les participants ont été appelés à exprimer leurs points de vue et à formuler leurs recommandations sur le projet, disponible à l'Annexe I de ce rapport.

23. En outre, un participant a indiqué qu'il fallait inclure dans le texte de la définition des espèces non indigènes du document d'Orientation, les organismes génétiquement modifiés et leurs hybrides éventuels, conformément aux définitions les plus récentes du Conseil International pour l'Exploration de la Mer.

Point 10 de l'Ordre du Jour: Recommandations-clés du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et de la Pêche

24. Les participants ont résumé leurs recommandations-clés pour la surveillance de la biodiversité et de la pêche, disponibles à l'Annexe I de ce rapport.

Point 11 de l'Ordre du Jour: Autres points à l'ordre du jour

25. Le Secrétariat de la CGPM a fait une présentation décrivant le travail en cours concernant le suivi de la pêche et une proposition spécifique pour la définition du Bon Etat Environnemental (BEE) et des objectifs et indicateurs connexes pour les populations de crustacés et de poissons commercialement exploités.

26. Le Secrétariat a souligné la coopération étroite entre les Secrétariats de la CGPM et du PNUE-PAM, œuvrant main dans la main avec l'objectif d'inclure également la pêche dès la phase initiale de surveillance de l'EcAp.

27. Les participants ont salué la présentation et ont souligné l'importance du suivi de la pêche pour la surveillance de l'EcAp, ainsi que ses liens étroits avec la biodiversité, et ont formulé des recommandations spécifiques, telles que prévues dans l'Annexe III à ce Rapport.

28. En outre, certains experts ont souligné l'importance d'entamer le suivi de l'intégrité des fonds marins le plus tôt possible dans le cadre de l'EcAp et d'œuvrer en faveur de son intégration dans la liste d'indicateurs pour la COP19.

29. Le Secrétariat a souligné qu'il avait traité de l'intégrité des fonds marins autant que possible, à travers le document d'Orientation de Surveillance sur l'OE1, mais a bien noté qu'il ne faisait pas partie de la liste actuelle des indicateurs communs, mais qu'en raison des coûts associés, il propose toutefois de l'inclure dans l'orientation initiale de surveillance. Simultanément, il a invité les pays intéressés à se porter volontaire pour animer le développement ultérieur de cet OE, notamment en envoyant les informations pertinentes sur les indicateurs pouvant y contribuer.

Point 12 de l'Ordre du Jour: Clôture de la réunion

30. La présidente, Mlle Nazli Yenal, a clôturé la réunion le 27 juin 2014, à 16.00.

Annexe I
Liste des Participants

Liste des Participants

ALBANIA / ALBANIA	<p>Ms Ilda Shahu Expert of Industrial Pollution Ministry of Environment, Rruga "Duresit", nr. 27 Tirana Albania</p> <p>Tel: +355 2270 627 Mobile : +355692964531 E-mail: Ilda.Shahu@moe.gov.al</p>
EGYPT/EGYPTE	<p>Mr Ayman Hamada Director-General of Species Diversity, Biodiversity Central Dept, Nature Conservation Sector Egyptian Environmental Affairs Agency (EEAA) 30 Misr-Helwan El-Zyrae Road P.O. Box 11728 Maadi Cairo Egypt</p> <p>Tel :+20 225256452/3 Ext (8127), Direct tel line: +20 225256481 Mobile:+20 100041822 Fax : +20 225280931 E-mail:aymanhamada@yahoo.com</p>
EUROPEAN UNION UNION EUROPEENNE	<p>Mr David Connor European Commission DG Environment Unit C.2 Marine Environment and Water Industry Bu-9 04/106 1049 Brussels Belgium</p> <p>Tel: +32 22 99 0391 E-mail: david.connor@ec.europa.eu</p>
FRANCE / FRANCE	<p>M. Laurent Guérin Chef de projet pour la Directive Cadre Stratégie Milieux Marins (DCSMM) évaluation du maintien de la biodiversité - espèces non-indigènes (D1-D2) Correspondant OSPAR/ICG-COBAM (Comité Evaluation/Suivi de la Biodiversité) Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) Station marine de Dinard Centre de Recherche et d'Enseignement sur les Systèmes Côtiers (CRESCO) 38 rue de Port-Blanc BP 70134 35801 Dinard Cedex</p>

	<p>France</p> <p>Tel : +33 2 23 18 58 84 Fax : +33 2 23 18 58 80 E-mail: lguerin@mnhn.fr</p>
ISRAEL / ISRAEL	<p>Mr Gil Rilov Senior Scientist Israel Oceanographic and Limnological Research (IOLR) PO Box 8030 Haifa 31080 Israel</p> <p>Tel: +972 4 8565261 Mobile: +972 52 7500981 E-mail: rilovg@ocean.org.il</p>
ITALY / ITALIE	<p>Mr Leonardo Tunesi Research Director Head of the 3rd Dept. CRA15 "Marine Habitats and Biodiversity Protection" ISPRA - Italian National Institute for Environmental Protection and Research - ETC/BD member Via Vitaliano Brancati, 60 Rome 00144 Italy</p> <p>Tel: +39 06 50074776 Mobile: +39 334 6243333 Fax. +39 06 50074955 E-mail: leonardo.tunesi@isprambiente.it</p> <p>Mr Luca Castriota Researcher ISPRA - Italian National Institute for Environmental Protection and Research via Salvatore Puglisi 9 90143 Palermo Italy</p> <p>Tel.: +39 091 6114044/5; +39 091 7302574 Fax: +39 091 6114060 E-mail: luca.castriota@isprambiente.it</p>

LEBANON / LIBAN	<p>Mr Georges Akl Chief of Protection of Nature Resources Department Ministry of Environment Lazarieh Center 8th floor block A4 New PO Box: Beirut Lebanon</p> <p>Tel:+961 1976555 extension 453 Mobile:+961 3614303 Fax:+961 1976534 E-mail: g.akl@moe.gov.lb</p>
THE STATE OF LIBYA ETAT DE LYBIE	<p>Mr Almokhtar Saied Head of Marine and Wildlife Section Environment General Authority (EGA) P. O. Box 83618 Al Gheran Tripoli The State of Libya</p> <p>Tel: + 218 21-4873761 Mobile: + 21891 4559615 Fax:+ 21821-4872160 E-mail: Mok405@yahoo.com</p>
MALTA / MALTE	<p>Ms Carmela Mifsud Senior Environment Protection Officer Environment Protection Directorate Malta Environment & Planning Authority St Francis Ravelin Floriana P.O. Box 200 Marsa MRS 1000 Malta</p> <p>Tel. Direct Line: +356 2290 7103 Mobile : +356 77260115 Fax: +356 2122 8438 E-mail: carmen.mifsud@mepa.org.mt, ecap.malta@mepa.org.mt</p>
MONTENEGRO / MONTÉNEGRO	<p>Ms Danka Petrovic Assistant Professor University of Montenegro, Faculty of Science Department of Biology George Washington Street 81 000 Podgorica Montenegro</p> <p>Tel : +38281243816 Mobile:+38267512121 Fax : +38281243816 E-mail: danka.petrovic@t-com.me</p>

MOROCCO / MAROC	<p>M. Nasser Eddine Zine Expert Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de L'Environnement/Département de l'Environnement 54 Avenue Massira 1104D Plateau Beltane Maroc</p> <p>Tel: +212 5 37576637 Mobile :+212 6 67679225 Email : nzine1956@gmail.com</p>
SLOVENIA / SLOVÉNIE	<p>Mr Borut Mavrič Researcher Ministry of Agriculture and the Environment, Direktorat za okolje / Sektor za vode Environment Directorate / Water Department 1000 Ljubljana Slovenia</p> <p>Mobile : +38640234457 E-mail: mavric@mbss.org</p>
SPAIN / ESPAGNE	<p>Ms Maria Isabel Lopez Perez Head of Service of Marine Species Ministry of Agriculture, Food and Environment Plaza San Juan de la Cruz S/N 28071 Madrid, Spain</p> <p>Tel: +34 915976609 Mobile : +34 620965697 E-mail: milopez@magrama.es</p> <p>Ms Maria de la Salud Deudero Instituto Español de Oceanografía (IEO) Moll de Ponent 07015 Palma de Mallorca Spain</p> <p>Tel: +34 971133752 Mobile: +34 654616018 Fax: +34 971404945 E-mail: salud.deudero@ba.ieo.es</p>
TURKEY / TURQUIE	<p>Mr Murat Turan Head of Marine and Coastal Management Department, Ministry of Environment and Urbanization of Turkey General Directorate of Environmental Management, Ehlíbeyt Mah. 1271 Sok. No :13 Balgat Ankara Turkey</p> <p>Tel: +90 312 5863044 Fax: +90 312 4740335</p>

E-mail: murat.turan@csb.gov.tr

Ms Huri Eyuboglu

Deputy Branch Manager
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey
General Directorate of Environmental Management
Marine and Coastal Management Department
Ehlibeyt Mah. 1231. Sk. No:13
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 5863045

Fax:+90 312 4740335

E-mail: huri.eyuboglu@csb.gov.tr

Mr Güner Ergün

Branch Manager
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey
General Directorate of Protection of Natural Assets
Alparslan Türkeş Caddesi 17. sokak 10 Nolu Bina 06510
Beştepe Yenimahalle
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 2221234

Fax:+90 312 2222661

Email: gnerergn@gmail.com

Mr Dr. İrfan Uysal

Branch Manager
Ministry of Forestry and Water Affairs of Turkey
General Directorate of Nature Protection and National Parks
Söğütözü Cad. No:14/E Ankara
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 2075903

Fax: +90 312 2075959

E-mail: i.uysal@ormansu.gov.tr

Mr Barış Güneri

Attaché
Ministry of Foreign Affairs of Turkey
Directorate of Energy, Water, Environment,
Balgat
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 2921692

Fax: +90 312 2871648

E-mail: baris.guneri@mfa.gov.tr

Ms Nazlı Yenil

Expert
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey

General Directorate of Environmental Management
Marine and Coastal Management Department
Ehlibeyt Mah. 1231. Sk. No:13
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 5863126
Fax: +90 312 4740335
E-mail: nazli.yenal@csb.gov.tr

Ms Bahar Ozogut

Expert
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey
General Directorate of Environmental Management
Marine and Coastal Management Department
Ehlibeyt Mah. 1231. Sk. No:13
Ankara
Turkey

Tel: +90 3125863128
Fax: +90 3012 4740335
E-mail: bahar.ozogut@csb.gov.tr

Mr Aybars Altıparmak

Expert
Ministry of Forestry and Water Affairs of Turkey
General Directorate of Nature Protection and National Parks
Söğütözü Cad. No:14/E Ankara
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 2075920
Fax: +90 312 2075959
E-mail: aaltiparmak@ormansu.gov.tr

Ms Eda Bayar

Assistant Expert
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey
General Directorate of Environmental Management
Marine and Coastal Management Department
Ehlibeyt Mah. 1231. Sk. No:13
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 5863278
Fax: +90 3012 4740335
E-mail: eda.bayar@csb.gov.tr

Mr Ahmet Eryiğit

Aquaculture Engineer
Ministry of Environment and Urbanization of Turkey
General Directorate of Protection of Natural Assets
Alparslan Türkeş Caddesi 17. sokak 10 Nolu Bina 06510
Beştepe Yenimahalle
Ankara

	<p>Turkey</p> <p>Tel: +90 312 2221234 Fax:+90 312 2222661 E-mail: erylitahmet@gmail.com</p> <p>Mr Celalettin Mülküt Agriculture Engineer Ministry of Environment and Urbanization of Turkey General Directorate of Environmental Management Marine and Coastal Management Department Ehlibeyt Mah. 1231. Sk. No:13 Ankara Turkey</p> <p>Tel: +90 312 5863123 Fax: +90 3012 4740335 E-mail: celalettin.mulku@csb.gov.tr</p> <p>Mr Abdulgafur Beliktay Biologist Ministry of Transport Maritime Affairs and Communication of Turkey Bosna Hersek Cad. No:5 06510, Emek Ankara Turkey</p> <p>Tel: +90 312 2031000/3487 Fax:+90 312 2313306 E-mail: beliktay@gmail.com</p> <p>Mr Cem Orkun Kırac Engineer Ministry of Transport Maritime Affairs and Communication of Turkey Bosna Hersek Cad. No:5 06510, Emek Ankara Turkey</p> <p>Tel: +90 312 2031000/3487 Fax:+90 312 2313306 E-mail: cemorkunkirac@denizcilik.gov.tr</p> <p>Ms Filiz Eker Aquaculture Engineer Ministry of Food Agriculture and Living Stocks of Turkey General Directorate of Fisheries and Aquaculture Eskişehir Yolu 9. Km Lodumlu Ankara Turkey</p> <p>Tel: +90 312 2873360/3059 Fax:+90 312 2865178 E-mail: filiz.eker@tarim.gov.tr</p>
--	--

Ms Gülşah Roderick

Aquaculture Engineer
Ministry of Food Agriculture and Living Stocks of Turkey
General Directorate of Fisheries and Aquaculture
Eskişehir Yolu 9. Km Lodumlu
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 2873360/3059

Fax:+90 312 2865178

E-mail: gulsah@roaderick@tarim.gov.tr

Ms Aybala Gençaslan

Chemical Engineer
Office of Navigation Hydrography and Oceanography
34805 Çubuklu
İstanbul
Turkey

Tel: +90 216 3222580-82

Fax:+90 216 3310525

E-mail: agencaslan@shodb.gov.tr

Ms İpek Osanmaz

Meteorology Engineer
Office of Navigation Hydrography and Oceanography
34805 Çubuklu
İstanbul
Turkey

Tel: +90 216 3222580-82

Fax:+90 216 3310525

E-mail: ipek_osanmaz@yahoo.com

Ms Ejbel Çıra Duruer

Fisheries Engineer (pHD)
Turkish Coast Guard Command
Devlet Mah. Dikmen Cad. Merasim Sok.
No:10 06650 Bakanlıklar
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 4164765

Fax: +90 312 4172845

E-mail: ejbelcira@sgk.tsk.tr

Ms Dr. Şule Şumlu

Fisheries Engineer
Turkish Coast Guard Command
Devlet Mah. Dikmen Cad. Merasim Sok.
No:10 06650 Bakanlıklar
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 4174768

Fax: +90 312 4172845
E-mail: ssumlu@sgk.tsk.tr

Ms Didehan Karçiçeđi

Environmental Engineer
Turkish Coast Guard Command
Devlet Mah. Dikmen Cad. Merasim Sok.
No:10 06650 Bakanlıklar
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 4174818
Fax: +90 312 4172845
E-mail: dkarcicegi@sgk.tsk.tr

Mr Ertan Tařkavak

Prof. Dr.-Dean
Ege University, Faculty of Fisheries,35100, Bornova
Izmir
Turkey

Tel: +90 533 6506221
Fax:+90 232 3883685
E-mail: ertan.taskavak@ege.edu.tr

Ms Ayře Nilsun Demir

Professor
Ankara University, Agriculture Faculty
Ankara
Turkey

Tel: +90 312 5961643
Fax:+90 312 3185298
E-mail: ndemir@agri.ankara.edu.tr

Mr Melih Ertan ınar

Prof. Dr.
Ege University, Faculty of Fisheries,35100, Bornova ,
Izmir
Turkey

Tel: +90232 3111734
Fax:+90232 3883685
E-mail: melih.cinar@ege.edu.tr

Mr Harun Gulsoy

Assoc. Professor
Dokuz Eyll University
Institute of Marine Sciences and Technology
Haydar Aliyev Bul. No:100, 35430, İnciraltı
Izmir
Turkey

Tel: +90 232 2785565
Fax:+90 232 2785082

	<p>E-mail: harun.guclusoy@deu.edu.tr</p> <p>Mr Hasan Örek Post Doc (PhD) Middle East Technical University, Institute of Marine Sciences, P.O.Box 28, 33731 Erdemli-Mersin Turkey</p> <p>Tel: +90 324 5212112 Fax: +90 324 5212327 E-mail: orek@ims.metu.edu.tr</p>
--	--

**REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS
SPECIALISEES DES NATIONS UNIES ET AUTRES ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES**

GENERAL FISHERIES COMMISSION FOR THE MEDITERRANEAN (GFCM) FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS / COMMISSION GÉNÉRALE DES PÊCHES POUR LA MÉDITERRANÉE (CGPM) ORGANIZATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	Ms Pilar Hernández Information Management Officer GFCM Secretariat General Fisheries Commission for the Mediterranean (GFCM) Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) Palazzo Blumenstihl, Via Vittoria Colonna 1, Rome 00193, Italy Tel: +39 0657055730 Fax: +39 0657056500 E-mail: pilar.hernandez@fao.org
---	---

**SECRETARIAT TO THE BARCELONA CONVENTION
COORDINATING UNIT AND COMPONENTS OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN
SECRETARIAT DE LA CONVENTION DE BARCELONE UNITE DE COORDINATION ET
COMPOSANTES DU PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE**

<p>UNEP/MAP PAM/PNUE</p>	<p>Ms Gyorgyi Gurban EcAp Project Officer Tel: +30 210 7273105 E-mail: gyorgyi.gurban@unepmap.gr</p> <p>Ms Maria Capari Consultant Marine Expert</p> <p>Tel: +30 210 7273116 Mobile : +30 6976 433110 E-mail: marinemonitoring.expert@unepmap.gr mcapari@otenet.gr</p> <p>Fax: +30 210 7253196-7 48, Vassileos Konstantinou 11635 Athens Greece</p>
<p>REGIONAL ACTIVITY CENTER FOR SPECIALLY PROTECTED AREAS (SPA/RAC) CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR LES AIRES SPECIALEMENT PROTEGEES (CAR/ASP)</p>	<p>Ms Sofia Franklin MedOpenSeas Associate Project Officer Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC) Bd. du Leader Yasser Arafat, La Chargaia I, B.P. 337, Tunis 1080 Tunisia</p> <p>Tel : + 216 71 947 162 Fax: + 216 71 947 173 Email: sofia.franklin@rac-spa.org</p> <p>Mr Francisco Romero Monitoring Consultant Specially Protected Areas Regional Activity Centre (SPA/RAC) Bd. du Leader Yasser Arafat, La Chargaia I, B.P. 337, Tunis 1080 Tunisia</p> <p>Email: fromerox@gmail.com</p>

Annexe II
Ordre du Jour

Ordre du Jour

- Point à l'Ordre du Jour 1:** Ouverture de la Réunion
- Point à l'Ordre du Jour 2-3:** Etendue et objectif de la réunion, élection des membres
- Point à l'Ordre du Jour 4:** Introduction Générale sur l'Orientation de la Surveillance et processus à venir pour la surveillance de l'EcAp
- Point à l'Ordre du Jour 5:** Orientations de la surveillance en lien avec la Biodiversité/l'Objectif Ecologique 1
- Point à l'Ordre du Jour 6** Orientations de la surveillance en lien avec la Biodiversité: discussion du projet de Document d'Orientations sur l'OE1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des habitats et condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat
- Point à l'Ordre du Jour 7:** Orientations de la surveillance en lien avec la Biodiversité: discussion du projet de Document d'Orientations de l'EO1, tout en se concentrant sur les indicateurs communs: aire de distribution des espèces, abondance de la population et caractéristiques démographiques de la population
- Point à l'Ordre du Jour 8:** Introduction générale à l'Orientation de la Surveillance pour les Espèces Non Indigènes (ENI)
- Point à l'Ordre du Jour 9:** Orientations de la surveillance pour les Espèces Non Indigènes: discussion du projet de Document d'Orientations sur l'OE2, tout en se concentrant sur l'indicateur commun: les tendances dans l'abondance, l'occurrence temporelle et la distribution spatiale des espèces non indigènes, particulièrement les espèces envahissantes non indigènes, notamment dans les zones à risque en relation avec les principaux vecteurs et voies pour la dissémination de telles espèces
- Point à l'Ordre du Jour 10** Recommandations-clés du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et de la Pêche
- Point à l'Ordre du Jour 11:** Autres questions
- Point à l'Ordre du Jour 12:** Clôture de la réunion

Annexe III

Conclusions et Recommandations du Groupe de Correspondence sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche (CorMon sur la Biodiversité et la Pêche) sur le Projet d'Orientation de la Surveillance (y compris l'Orientation Générale pour la Surveillance et l'Orientation spécifique à la Biodiversité):

Conclusions et Recommandations du Groupe de Correspondance sur la Surveillance de la Biodiversité et la Pêche (CorMon sur la Biodiversité et la Pêche) sur le Projet d'Orientation de la Surveillance (y compris l'Orientation Générale pour la Surveillance et l'Orientation spécifique à la Biodiversité):

- Insister davantage sur l'importance de l'approche basée sur le risque en donnant un exemple concret sur la manière avec laquelle les pressions et les composantes de biodiversité affectées peuvent être étroitement liées, pour atteindre les enjeux de la surveillance;
- Insister sur l'importance de cartographier les multiples pressions/activités sources de pression;
- Identifier et approfondir davantage les liens fonctionnels entre les habitats et les espèces, conformément à l'approche basée sur le risque;
- Insister davantage sur la connectivité, liée aux conditions océanographiques;
- Insister davantage sur l'importance d'une implication active et d'éventuels rôles des communautés humaines pour une mise en œuvre réussie de la surveillance, y compris au niveau des sciences participatives.

Les experts du Groupe de Correspondance sur la Biodiversité et la Pêche en matière de surveillance ont formulé les recommandations suivantes relatives aux indicateurs communs de l'aire de distribution des Habitats et de la Condition des Communautés et des espèces typiques de l'habitat:

- Concernant l'aire de distribution de l'habitat, alors que la Décision de la COP 18 ne considère par l'étendue de l'habitat comme indicateur, la surveillance de l'étendue de l'habitat est recommandée comme étant l'approche la plus pertinente;
- Assurer une plus grande flexibilité, dans le projet de document d'Orientation de la Surveillance pour la Biodiversité, sur la résolution spatiale pour cartographier un habitat, comprenant par exemple une grille de 1X1km (pour répondre aux besoins des pays plus petits) et une grille potentielle de 250 m X 250 m (pour répondre aux particularités côtières et offshore).

Concernant l'aire de distribution des espèces, l'abondance de la population et les caractéristiques démographiques de la population:

- Bien que l'importance de la surveillance opportuniste ait été soulignée, il a été cependant noté qu'elle ne pouvait pas garantir à elle seule des résultats adéquats;
- Outre les recensements à partir de navires, à partir d'avions, à terre, par capture-recapture, via les échouages et les colonies, le recensement côtier à partir de la mer a été ajouté, ainsi que les biopsies, aux méthodologies essentielles à ces indicateurs communs;
- Dans la suite du travail de CORMON, il faudra examiner la manière d'adapter des méthodologies en fonction des différentes espèces et sous-régions;
- Analyser davantage et prioriser entre les méthodologies basées sur l'efficacité des coûts;
- Examiner davantage les liens entre les espèces et les habitats à la lumière du Protocole ASP.

Les experts du Groupe de Correspondance sur la Biodiversité et la Pêche en matière de surveillance ont formulé les recommandations suivantes relatives aux indicateurs communs d'espèces non indigènes:

- Revoir le tableau 1 du texte principal du document d'orientation, afin qu'il soit mieux applicable à la Méditerranée, en soulignant que les vecteurs énumérés sont donnés à titre d'exemples, pour aider les Parties à estimer l'intensité des flux au sein de chaque voie. Indiquer également que cette liste est susceptible d'évoluer;
- Concernant la stratégie de surveillance, dans le texte du document, ne pas restreindre aux périodes plus chaudes, certains pays faisant des suivis également en période hivernale pour certaines espèces de macrophytes;
- Ne pas faire référence dans le texte à un nombre précis de stations de surveillance, car c'est à étudier par les Parties au cas par cas, selon le contexte local;
- Faire référence aux données disponibles à travers la mise en œuvre et les suivis menés en application des conventions de l'OMI (Organisation Maritime Internationale),
- Revoir le calcul du paramètre A de l'indicateur de tendance portant sur un nombre d'espèces non indigènes nouvelles, pour permettre d'inclure une comparaison par noms d'espèces;
- Revoir le texte de la stratégie de surveillance pour y inclure également les zones vierges, loin des principaux points d'entrée, qui peuvent être affectées par exemple par les bateaux de plaisance;
- Revoir le texte sur la composante «abondance» de l'indicateur de tendance pour permettre une estimation optionnelle de celle-ci, au cas par cas, selon une règle à établir comme proposé par certains experts de la réunion;
- Ajouter des références bibliographiques utiles supplémentaires proposées volontairement par un/des expert(s) de la réunion
- Compléter la fiche d'information de l'indicateur de tendance par une note de bas de page expliquant l'origine de la numération de l'indicateur;
- Revoir les textes du document d'orientation faisant référence à la surveillance dans les ports, à des fins d'efficacité de coût et au vu de la disponibilité des critères pour les exemptions du traitement des eaux de ballast.

Le Secrétariat est appelé à:

- Suivre les recommandations susmentionnées du Groupe CORMON sur la Biodiversité et la Pêche pour la suite du développement des documents d'Orientation de la Surveillance;
- Contacter les Parties Contractantes pour la nomination d'experts à des groupes de travail (en ligne) spécifiques à l'avenir, qui discuteront des besoins de révision et de spécification des listes initiales d'espèces et d'habitats. L'application de l'approche basée sur les risques fera partie de ces discussions, en lien avec les besoins d'évolution et de spécification de ces listes. Les Parties Contractantes seront invitées également à se porter volontaires pour animer ces groupes de travail et à désigner nominativement des experts à ces groupes de travail;
- Tenir un atelier spécifique sur les habitats pélagiques, en lien avec le sous-indicateur optionnel proposé;

- Assurer le lien avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) pour garantir que la pêche fasse partie de la surveillance initiale à partir de 2016, et soit ainsi incluse le plus tôt possible dans le projet de document d'Orientation de la Surveillance;
- Etablir la liaison avec la composante socio-économique (groupe de travail) de l'ECAP pour garantir que l'effet des activités dans la zone côtière sur la biodiversité soit pris en considération;
- Partager le projet de Rapport Socio-Economique avec les experts en matière de surveillance de la biodiversité pour obtenir leurs commentaires et le présenter dans le prochain groupe CORMON intégré;
- Examiner les moyens de consolider l'expertise taxonomique et se fonder sur leur savoir en matière de surveillance de la biodiversité dans le cadre de l'approche des écosystèmes, particulièrement en relation avec la condition des communautés et des espèces typiques de l'habitat et avec l'aire de distribution des espèces;
- Maintenir les Parties Contractantes informées concernant le prochain Atelier sur les indices biotiques benthiques, qui sera organisé par le projet PERSEUS;
- Pour l'aire de distribution des espèces, l'abondance de la population et les caractéristiques démographiques de la population, recenser les programmes de suivis, les données et les contrôles menés actuellement ou programmés par les différentes institutions;
- Viser à long terme de créer une base de données communes pour le programme de surveillance de l'EcAp;
- Souligner davantage l'importance de l'intégrité des fonds marins (et de l'impact du bruit sous-marin) sur la biodiversité, particulièrement en ce qui concerne l'évaluation et l'analyse de la possibilité d'inclure les indicateurs dans ce domaine le plus tôt possible.

Les Parties Contractantes ont été encouragées à :

- Envoyer des commentaires par écrit concernant le projet de document d'Orientation de la Surveillance au Secrétariat le 20 juillet au plus tard;
- Contribuer au Recensement de CAR/ASP et à la Surveillance des Habitats et des Espèces dans le cadre de leurs activités de surveillance continues;
- En ce qui concerne l'OE2, proposer des formulations pour l'estimation optionnelle de l'abondance, et fournir des références bibliographiques complémentaires.